



Procès-verbal des délibérations du Comité de la Caisse des Ecoles Du mercredi 14 avril 2021 à 10h30

L'an deux mille vingt et un, le mercredi quatorze avril, le Comité de la Caisse des Ecoles de la commune de l'Entre-Deux s'est réuni dans les lieux habituels de ses séances sous la présidence de Monsieur VALY Bachil – Maire

Présents :

PIETRI Laurent - Inspecteur de l'Education Nationale
DE CHANTILLY Isabelle - Elue aux Affaires Scolaires
BEDEAU Elodie - Membre désigné par le Préfet
ETHEVE Jean Marc - Membre désigné
TECHER Angéline - Membre désigné – Procuration Mme De Chantilly

Procuration :

LAFOSSE Camille - Membre du Conseil Municipal – procuration Mme DE CHANTILLY

Absents excusés :

VALY Bachil

Madame Adélaïde Clain est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le quorum étant atteint, le Comité peut valablement délibérer

CE 2021-06 : Approbation du Compte de Gestion – exercice 2020

Il s'agit d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier Principal de la Caisse des Ecoles - exercice 2020

Le Compte de Gestion du trésorier Principal de la Caisse des Ecoles – exercice 2020 se présente de la manière suivante :

RECETTES	FONCTIONNEMENT
Prévisions Budgétaires Totales	55 567.33
Titres de recettes émis	33 000.00
Réductions de titres	0.00

Recettes nettes	33 000.00
------------------------	------------------

DEPENSES	FONCTIONNEMENT
Autorisations budgétaires totales	55 567.33
Mandats émis	45 365.96
Annulations de mandats	0.00
Dépenses nettes	45 365.96
Résultats	- 12 365.96

	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Fonctionnement	22 567.33	-12 365.96	10 201.37
Total Général	22 567.33	-12 365.96	10 201.37

Excédent global de dix mille deux cent un euros et trente-sept cents

Le Comité de la Caisse des Ecoles valide l'affaire à l'unanimité

CE 2021-07 : Approbation du Compte Administratif – exercice 2020

Il s'agit d'approuver le Compte Administratif de la Caisse des Ecoles – Exercice 2020

Le Compte Administratif de la Caisse des Ecoles pour l'exercice 2020 se présente de la manière suivante :

Libellés	Crédits ouverts	Crédits employés
DEPENSES		
011 – Charges à caractère général	55 567.33	45 365.96
Total des dépenses		
RECETTES		
013 – Atténuation des charges	0.00	0.00
74 - Dotations, participations	33 000.00	33 000.00
Total		-12 365.96
Résultat N -1		22 567.33
Total résultats		10 201.37



Le Comité de la Caisse des Ecoles valide l'affaire à l'unanimité

CE 2021-08 : Affectation des résultats

En 2020, le compte administratif de la Caisse des Ecoles fait apparaître un **excédent de fonctionnement de 10 201.37 €**

Il est proposé au Comité de la Caisse des Ecoles de maintenir cet excédent à la section de fonctionnement pour l'exercice 2020. Chapitre 002.

Le Comité de la Caisse des Ecoles approuve le maintien de l'excédent à la section de fonctionnement pour l'année 2020, soit **10 201.37 €**

Le Comité de la Caisse des Ecoles valide l'affaire à l'unanimité

CE 2021-09 : Vote du Budget Primitif de la caisse des écoles pour l'exercice 2021

Il s'agit pour la Commission de valider le Budget Primitif 2021 de la Caisse des Ecoles.

Le Budget Primitif de la Caisse des Ecoles pour l'exercice 2021 se présente de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Montant
DEPENSES	
011 – Charges à Caractère général	40 381,37
012 – Charge du personnel, frais assimilés	0,00
65 – Autres charges de gestion courante	0,00
67- Charges exceptionnelles	0,00
022 – dépenses imprévues	2 820,00
042 – dépenses d'ordre immobilisation	0,00
Total Dépenses	43 201,37

RECETTES	
70 – Produits services, domaine et vente div.	0,00
74 – Dotation et participation	33 000,00
002- résultat reporté	10 201,37
Total Recettes	43 201,37



Budget global en dépense et en recette de 43 201.37 euros.

Voir document annexé

Lors de la présentation des éléments du contexte du BP, le Comité de la Caisse des Ecoles propose :

-de revoir la carte scolaire

-de voir si un bus pourrait être mis à disposition du Bras Long vers Arc-en-Ciel pour le transport des enfants susceptibles de devoir changer d'école en fonction du nombre de places en maternelle sur les deux sites.

Le Comité de la Caisse des Ecoles valide l'affaire à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h35

➤ Président de la Caisse des Ecoles : signé : Mr Bachil Valy